

## COMPLÉMENT DU DEMI-DIFFUSEUR DE VIENNE SUD SUR L'A7

## ENQUÊTE PUBLIQUE



**Du 28 février au 30 mars 2022**, se tient l'enquête publique unique portant sur la réalisation d'un demi-échangeur autoroutier au sud de Vienne sur la commune de Reventin-Vaugris. L'enquête publique est un temps essentiel et réglementaire permettant à chacun de s'informer et de s'exprimer librement sur le projet.

**RENDEZ-VOUS SUR:  
A7-ECHANGEUR-VIENNESUD.FR**



# INFORMEZ-VOUS EN CONSULTANT LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

■ **depuis la page internet dédiée à l'enquête :**

[www.a7-echangeur-viennesud.fr/enquete-publique](http://www.a7-echangeur-viennesud.fr/enquete-publique)

■ **sur les différents lieux d'enquête :**

Dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération  
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès  
30, avenue Général Leclerc - 38 200 Vienne

En Mairie de Reventin-Vaugris  
85, rue de la Mairie  
38 121 Reventin-Vaugris

■ **lors des permanences réalisées par le commissaire enquêteur :**

**Dans les locaux de Vienne Condrieu Agglomération**

Lundi 7 mars de 14 h à 16 h  
Mardi 15 mars de 12 h à 14 h  
Mercredi 23 mars de 16 h à 18 h  
Mercredi 30 mars de 10 h à 12 h

**En Mairie de Reventin-Vaugris**

Samedi 5 mars de 9 h à 12 h  
Mardi 8 mars de 16 h à 19 h  
Vendredi 18 mars de 16 h à 19 h  
Samedi 26 mars de 9 h à 12 h  
Mercredi 30 mars de 14 h à 17 h

## DONNEZ VOTRE AVIS

■ **via le registre numérique accessible** dès le 28 février à 9h, 24 h/24, 7 j/7 sur la page :

[www.a7-echangeur-viennesud.fr/enquete-publique](http://www.a7-echangeur-viennesud.fr/enquete-publique)

■ **par écrit**, dans les registres prévus à cet effet sur les lieux de l'enquête

■ **par courriel**, à l'adresse suivante : [a7-echangeur-viennesud@vinci-autoroutes.com](mailto:a7-echangeur-viennesud@vinci-autoroutes.com)

■ **par courrier** : M. Denis Cuvillier, commissaire enquêteur

Enquête publique - Projet complément demi-diffuseur n°11 de Vienne Sud  
Mairie de Reventin-Vaugris  
85 rue de la mairie - 38121 Reventin-Vaugris

### L'ENQUÊTE PUBLIQUE

La présente enquête publique porte sur :

- l'intérêt général et la déclaration d'utilité publique du complément du demi-diffuseur n° 11 de Vienne Sud sur l'autoroute A7 ;
- la mise en compatibilité du document d'urbanisme de Reventin-Vaugris ;
- l'autorisation environnementale ;
- l'enquête parcellaire relative à l'opération.

À l'issue de cette enquête publique, le commissaire enquêteur établira un rapport, dans lequel sera relaté le déroulement de l'enquête et l'examen des observations recueillies.

Le commissaire enquêteur consignera dans un document séparé ses conclusions motivées au regard des avis émis et des réponses du maître d'ouvrage du projet.

Il reviendra au préfet de l'Isère de décider de délivrer les autorisations nécessaires à la réalisation du projet.